

Le Rôle du Délégué Syndical dans l'entreprise (1 jour)



Public : Responsable RH, Dirigeants, Représentants du personnel (DS et CSE), Juristes en droit social



Prérequis : aucun



Durée : 1 journée



Lieu : dans nos locaux ou dans les vôtres



Prix : Inter : 450 € TTC/jour/personne pauses et déjeuner inclus Intra : Nous contacter



Formateur : Juriste en droit social et droit des affaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Comprendre l'exercice du droit syndical en entreprise
- Identifier les droits, moyens et missions du délégué syndical
- Renforcer et structurer l'action syndicale pour un impact optimal

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : Le cadre du droit syndical en entreprise

- Défendre les droits et intérêts professionnels des salariés
- Connaître le rôle du syndicat dans les négociations collectives
- Différencier syndicats représentatifs et non représentatifs
- Organiser et animer une section syndicale : mise en place, ressources et actions.

MODULE 2 : Le rôle du délégué syndical (DS)

- Coordonner l'action syndicale au sein des instances (CSE, commissions...)
- Accompagner les salariés au quotidien : assister aux entretiens individuels, intervenir dans les conflits et litiges, renseigner sur les droits sociaux etc
- Élaborer un argumentaire en appui des revendications lors des négociations
- Communiquer sur les valeurs défendues par le syndicat auprès du collectif de travail.





Notre approche pédagogique

:
Co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire afin de définir les meilleures pratiques professionnelles ;
Illustration des apports du formateur par des séquences pédagogiques variées permettant aux participants de travailler de manière collaborative en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences ;
Co-construction des outils pour en assurer une meilleure appropriation.



Points forts de la formation :
Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS ;
Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels ;
Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)



Modalités d'évaluation :

Théorique : QCM
Pratique : Évaluation sommative



Dispositif de suivi d'exécution de la formation et de l'évaluation des résultats :

Feuilles de présence ;
Formulaires d'évaluation de la formation ;
Attestation de fin de formation ;
Questionnaire de satisfaction.

MODULE 3 : Les négociations menées par le DS

- Conduire les négociations annuelles obligatoires (NAO)
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans l'entreprise
- Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT)
- Négocier le protocole d'accord préélectoral dans le cadre du CSE

